



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire  
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen  
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org  
www.mvtpaix.org

---

## Déclaration

---

### **La France doit cesser toute vente d'armes à l'Arabie Saoudite**

La tournée internationale du prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohamed Ben Salman, l'emmène à Paris pour une visite officielle les 9 et 10 avril, après l'Angleterre et les USA et avant l'Espagne.

Aux USA, principale puissance de l'OTAN, il a conclu l'achat d'armes pour 1.3 milliard de dollars. En Angleterre il a signé un protocole d'achat de 48 avions militaires (Eurofighter Typhon) En Espagne il doit acheter 3 navires de guerre pour 2 milliards d'euros. Partout sauf aux USA sa visite est émaillée par des manifestations contre l'Arabie Saoudite qui mène une guerre au Yémen depuis 2015, avec le soutien des Emirats Arabes dont le bilan à ce jour est de 10000 morts, 50000 blessés et un pays au bord de la famine. Selon le quotidien « El Pais », la visite en Espagne est également vivement critiquée et des manifestations se préparent

La visite à Paris annoncée diplomatiquement pour « *l'étude de nouvelles coopération stratégique Franco-Saoudienne* » vise vraisemblablement la poursuite d'achat d'armes Françaises.

Suite au rapport demandé par Amnesty International et l'ACAT, le cabinet d'avocats Ancile estime probable que « *les exportations de matériels militaires (par la France) se poursuivent sans garantie publique que leur utilisation finale soit strictement encadrée, afin de garantir qu'ils ne puissent pas être utilisés au Yémen* ». Dans ce contexte ces exportations (...) pourraient constituer vraisemblablement une violation par la France » de deux textes internationaux auxquels elle est soumise. Les deux textes sont le Traité sur le commerce des armes (TCA), ratifié par la France en 2014, et la Position commune de l'UE de 2008.

Le Mouvement de la Paix rappelle que parmi les critères fixés par l'UE figurent « le respect des droits de l'homme dans le pays de destination finale et le respect du droit humanitaire international par ce pays », mais aussi « le comportement du pays acheteur à l'égard de la communauté internationale, et notamment son attitude envers le terrorisme, la nature de ses alliances et le respect du droit international » mais également « l'existence d'un risque de détournement de la technologie ou des équipements militaires dans le pays acheteur ou de réexportation de ceux-ci dans des conditions non souhaitées » et encore « le risque de voir cette technologie ou ces équipements détournés vers des organisations terroristes ou des terroristes ».

Or le rôle de l'Arabie Saoudite dans la propagation du wahhabisme, son soutien aux idéologies violentes et rétrogrades largement documenté et la guerre au Yémen sont contraires aux critères fixés par l'UE..

**Au vu de ce qui précède le Mouvement de la paix souhaite que la France arrête immédiatement toute vente d'armes à l'Arabie Saoudite et soutient toutes les propositions visant à ce que le Parlement français soit saisi de la question des ventes d'armes et plus particulièrement des ventes d'armes à l'Arabie Saoudite**

Le Mouvement de la Paix -estime que les armes ne sont pas des marchandises comme les autres et que la France, ses entreprises et leurs salariés ont bien d'autres atouts à offrir au monde que des armes.

En étant le troisième Etat vendeur d'armes au monde, après les USA et la Russie, la France fait partie des puissances qui contribuent à l'insécurité du monde

Le Mouvement de la paix demande que la France cesse d'organiser comme elle le fait encore en 2018 le salon des ventes d'armes d'Eurosatory qui se tiendra du 11 au 15 juin 2018 à Villepinte (93).

La France doit agir pour la limitation et le contrôle strict du transfert des armements en vue de son interdiction complète.

**Le Mouvement de la Paix 7Avril 2018**